



Charte de Nature Québec concernant la

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE

AMCE : CONSERVEZ AUTREMENT!

Mars 2025

Introduction

Dans le cadre du lancement de la reconnaissance des Autres mesures de conservation efficaces (AMCE) en milieu continental au Québec, Nature Québec a reçu le mandat, de la part du Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs, de réunir les partenaires ayant le potentiel ou l'intérêt à faire reconnaître ou à accompagner des groupes ou individus dans la reconnaissance des AMCE. Pour ce faire, la mise en place d'une communauté de pratique a été retenue pour favoriser ce partage d'expériences et d'expertises.

Objectifs et composition de la communauté de pratique

La communauté de pratique *AMCE : Conservez autrement!* permettra de rassembler des intervenant-e-s clés provenant de nombreuses sphères de la société, tels que des organisations ou nations autochtones, des organismes de conservation, des municipalités ou MRC et d'autres acteur-ric-e-s dont les pratiques bénéficient à la conservation de la biodiversité, tant en terres publiques que privées.

Les activités de la communauté de pratique comprendront :

- présentation d'une étude de cas;
- séances de questions et réponses;
- visites terrain;
- partage de ressources documentaires.

D'autres types d'activités pourraient être organisées selon les besoins et intérêts qui seront nommés dans le sondage envoyé aux membres, ou en fonction de besoins qui pourraient émaner lors des rencontres.

Les rencontres de la communauté de pratique auront pour objectifs :

- l'établissement d'une compréhension commune du concept d'AMCE sur tout le territoire québécois;
- l'amélioration des connaissances nécessaires à la soumission de propositions complètes, ambitieuses et pertinentes;
- la mobilisation des intervenant-e-s clés et des publics cibles autour des AMCE et, plus largement, de la conservation de la biodiversité.

Plus précisément, les activités de la communauté de pratique permettront de :

- partager des réussites, défis et réalisations;
- connaître et partager des ressources et des outils;
- demander et offrir des conseils.

Déroulement des rencontres

Nature Québec assurera l'organisation et l'animation de la communauté de pratique, mais ce seront les membres de la communauté de pratique qui seront au cœur des échanges de celle-ci. À l'occasion, des participant-e-s ou spécialistes externes seront convié-e-s à présenter certaines activités.

Le nombre et la fréquence des rencontres seront ajustés en fonction du nombre d'inscriptions à la communauté, afin d'offrir de réelles occasions d'échanges entre les participant-e-s. Néanmoins, des rencontres mensuelles sont visées d'avril à décembre 2025, à l'exception de la période estivale.

Leur durée sera habituellement d'une heure et demie, mais pourra varier en fonction de l'activité prévue. Afin de permettre la participation de tout-e-s les membres, la majorité des rencontres seront virtuelles. Afin de démontrer concrètement ce qui peut être reconnu comme AMCE, des visites terrain sont aussi prévues.

Dans un esprit de collaboration et d'entraide, les comportements suivants sont encouragés lors des rencontres :

- allumer la caméra pour des échanges vivants;
- utiliser la main levée pour respecter le droit de parole de chacun-e;
- limiter le temps de parole pour permettre à tou-te-s de participer;
- faire preuve de respect, d'écoute et d'ouverture.

Enregistrement

Certaines portions de rencontres seront enregistrées et rendues disponibles publiquement dans la boîte à outils du projet, sur la page web *AMCE* : *Conservez autrement!*. Ces enregistrements auront pour objectif de rendre disponibles à un plus grand nombre de personnes certaines informations, comme la présentation d'une étude de cas, par exemple. Ces enregistrements resteront disponibles pour la durée du projet.

Avant de débiter l'enregistrement, la personne en charge de l'animation de la communauté de pratique en fera l'annonce, afin que toute personne qui le désire puisse fermer sa caméra durant cette portion de la rencontre. La période de questions et d'échanges entre les participant-e-s ne sera toutefois pas enregistrée.



Remerciements

Le succès des AMCE comme outil de conservation dépend de la collaboration d'une grande diversité d'acteur-trice-s engagé-e-s. C'est pourquoi Nature Québec met à contribution l'expertise de plusieurs organismes à travers un comité aviseur et un réseau de spécialistes.

Le projet *AMCE : Conservez autrement!* bénéficie d'une aide financière d'Environnement et Changement climatique Canada et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du Plan nature 2030.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de:

This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Québec 